**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 18 (1880)
**Heft:** 24

**Artikel:** L'origine d'un chant célèbre
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-185817

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Dix-huitième année. N° 24 Samedi 12 Juin 1880.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

**Paraissant tous les samedi.**

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Lausanne, le 12 Juin 1880.

Tout le monde en est aux duels, et pour le moindre motif on échange les cartes ! Ce n'est pas ce que l'on fait de mieux, et ceux qui se livrent à ces vilains jeux ne se montrent guère amis du progrès.

Cet esprit de duel est tellement dans l'air que l'autre jour le vapeur le *Mont-Blanc*, qui descendait à Genève par un gros vent, embarqua une vague qui aspergea un passager assis à l'avant du bateau. Celui-ci, furieux, se lève, regarde ces énormes vagues et crie en s'adressant à l'une d'elles : « Ah ! si tu étais un homme, quel coup de poing tu recevrais, en attendant ma carte ! »

Ceci me rappelle la jolie aventure d'un ami de Genève, qui se disputait pour une place sous la cantine du dernier tir fédéral de Lausanne.

Notre ami était un peu *lancé*, et, pour s'asseoir en compagnie de sa famille, il voulait qu'un monsieur lui cédât sa place, ce qui n'était pas facile à faire entendre à un Anglais. Enfin, pour couper court et voyant qu'il ne pouvait pas obtenir cette place, il dit à ce monsieur : « Vous êtes un *roublard !* » — L'Anglais ne comprit pas cette expression, mais il se fâcha quand même et voulut avoir une sérieuse explication. — Bientôt le bruit que faisaient ces deux hôtes attira la police, et l'agent fut chargé de traduire et d'expliquer le mot *roublard* à l'Anglais. — L'explication fut si longue et si peu claire que nos deux émeutiers en étaient fatigués. Ils rentrèrent chacun leur carte dans le carnet d'où elle sortait, renvoyèrent le policemen en le remerciant et frappèrent sur la table pour commander au garçon une bouteille de champagne qu'ils vidèrent en échangeant des paroles très amicales.

Voilà donc un duel au champagne, mais qui, certes, fait plus honneur à l'Anglais et à mon ami de Genève que celui que vient de nous offrir Rochefort sur le territoire vaudois.

« *Qu'il y revienne voi*, » me disait l'autre jour un bon bourgeois de Nyon. ***

---

### L'origine d'un chant célèbre.

On a expliqué maintes fois, et de différentes manières, l'origine de la *Marseillaise*, et quoique nous en ayons déjà parlé il y a quelques années dans nos colonnes, nous sommes persuadés qu'on lira avec plaisir les réflexions suivantes d'Alexandre Dumas, sur cet hymne national. Il y a là, nous semble-t-il, des détails très curieux et peu connus :

On était au mois d'avril 1792. Les volontaires français arrivaient de toutes parts à Strasbourg. Avant de les faire partir pour aller au feu, Diétrich, digne et excellent patriote et maire de la ville, invita ces braves jeunes gens à venir chez lui fraterniser dans un banquet avec les officiers de la garnison.

Les deux jeunes filles du maire, et douze ou quinze de leurs compagnes, blondes et nobles filles de l'Alsace qu'on eut prises, à leurs cheveux d'or, pour des nymphes de Cérès, devaient sinon présider, du moins, comme autant de bouquets de fleurs, embellir et parfumer le banquet.

Au nombre des convives, habitué de la maison de Diétrich, ami de la famille, était un jeune et noble Franc-Comtois nommé Rouget de l'Isle (1). — Nous l'avons connu vieux, et lui-même en nous l'écrivant tout entière de sa main, nous a raconté la naissance de cette noble fleur de guerre à l'éclosion de laquelle va assister le lecteur. — Rouget de l'Isle avait alors 20 ans, et comme officier du génie, tenait garnison à Strasbourg.

Poète et musicien, sa voix était une de celles qui retentissaient parmi les plus fortes et les plus patriotiques. Jamais banquet plus français, plus national n'avait été éclairé par un plus ardent soleil de juin. Nul ne parlait de soi ; tous parlaient de la France. La mort était là, c'est vrai, comme dans les banquets antiques ; mais la mort, belle, souriante, tenant non point sa faux hideuse et son sablier funèbre, mais, d'une main, une épée, de l'autre une palme ! On cherchait ce qu'on pouvait chanter : le vieux *Ça ira,* était un chant de colère et de guerre civile ; il fallait un cri patriotique, fraternel, et cependant menaçant pour l'étranger. Qui serait le moderne Tyrtée qui jetterait, au milieu de la fumée des canons, du sifflement des boulets et des balles, l'hymne de la France à l'ennemi.

A cette demande, Rouget de l'Isle, enthousiaste, amoureux, patriote, répondit :

— C'est moi !

Et il s'élança hors de la salle.

En une demi-heure, tandis que l'on s'inquiétait à peine de son absence, tout fut fait, paroles et musique ; tout fut fondu d'un jet, coulé dans le moule comme la statue d'un dieu. Rouget de l'Isle rentra, les cheveux rejetés en arrière, le front couvert de sueur, haletant du combat qu'il venait de soutenir contre les deux sœurs sublimes, la musique et la poésie.

(1) Rouget de l'Isle naquit le 10 mai 1760 à Lons-le-Saulnier, et mourut le 26 juin 1836 à Choisy-le-Roi. Officier dans le génie militaire au début de la Révolution, il ne tarda pas à devenir capitaine. Quelques mois après la composition de la « MARSEILLAISE, » d'abord appelée le « CHANT DU RHIN, » Rouget de l'Isle fut destitué à cause de son opposition à l'événement du 10 août, puis emprisonné jusqu'au 9 thermidor. Il vécut longtemps à Paris dans un état de fortune très médiocre ; sous le gouvernement de juillet, une pension du roi et des allocations assurèrent le repos de ses dernières années.

— Ecoutez ! dit-il, écoutez tous !

Il était sûr de sa muse, le noble jeune homme.

A sa voix, tout le monde se retourna, les uns tenant leur verre à la main, les autres tenant une main frémissante dans la leur.

Rouget de l'Isle commença :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans nos campagnes, etc.

A ce premier couplet, un frissonnement électrique parcourut toute l'assemblée. Deux ou trois cris d'enthousiasme éclatèrent; mais des voix avides d'entendre le reste s'écrièrent aussitôt:

Silence ! silence ! écoutez !

Rouget continua avec un geste de profonde indignation :

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés?
Etc., etc., etc.

Cette fois, Rouget de l'Isle n'eut pas besoin d'appeler à lui le chœur : un seul cri s'élança de toutes les poitrines :

Formez vos bataillons !
Marchons ; marchons ;
Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Puis il continua au milieu d'un enthousiasme croissant :

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers ?
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ?
Etc., etc., etc.

Cent poitrines haletantes attendaient la reprise, et, avant que le dernier vers fut achevé, s'écrièrent:

— Non, non, non !

Puis avec l'emportement d'une trombe, le chœur sublime retentit :

Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !
Marchons, etc.

Cette fois, il y avait un tel frémissement parmi tous les auditeurs, que ce fut Rouget de l'Isle qui, pour pouvoir chanter son quatrième couplet, fut obligé de réclamer le silence. On écouta fiévreusement. La voix indignée devint menaçante :

Tremblez, tyrans ! et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez, etc.

— Oui ! oui ! crièrent toutes les voix.

Et les pères poussèrent en avant les fils qui pouvaient marcher, les mères levèrent dans leurs bras ceux qu'elles portaient encore. Alors Rouget de l'Isle s'aperçut qu'il lui manquait un couplet : le chant des enfants, chœur sublime de la moisson à naître, du grain qui germe; et, tandis que les convives répétaient frénétiquement le terrible refrain, il laissa tomber sa tête dans sa main ; puis, au milieu du bruit des rumeurs, des bravos, il improvisa le couplet suivant :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos ainés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Etc., etc., etc.

Et à travers les sanglots étouffés des mères, les accents enthousiastes des pères, on entendit les voix pures de l'enfance chanter en chœur :

Aux armes citoyens ! formez vos bataillons !

— Oh mais, murmura l'un des convives, n'y a-t-il point de pardon pour ceux qui ne sont qu'égarés ?

— Attendez, attendez, cria Rouget de l'Isle, et vous verrez que mon cœur ne mérite pas ce reproche.

Et, d'une voix pleine d'émotion, il chanta cette strophe sainte, dans laquelle est l'âme de la France tout entière : humaine, grande, généreuse et, dans sa colère planant avec les ailes de la miséricorde, au dessus de sa colère même :

Français ! en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups ;
Epargnez ces tristes victimes
S'armant à regret contre vous.....

Les applaudissements interrompirent le chanteur.

— Oh ! oui ! oui ! cria-t-on de toutes parts ; miséricorde, pardon à nos frères égarés, à nos frères esclaves, à nos frères qu'on pousse contre nous avec le fouet et la baïonnette !

— Oui, reprit Rouget de l'Isle, pardon et miséricorde pour ceux-là !

Mais ces despotes sanguinaires
Mais les complices de Bouillé, etc.

— Oui, crièrent toutes les voix, contre ceux-là.

Marchons, marchons, etc.

— Maintenant, cria Rouget de l'Isle, à genoux, tous tant que vous êtes ! — On obéit.

Rouget de l'Isle seul resta debout, posa un de ses pieds sur la chaise d'un des convives, comme sur le premier degré du temple de la Liberté, et, levant ses deux bras au ciel, il chanta le dernier couplet, l'invocation au génie de la France :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs ;
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents ;
Que nos ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire.

— Allons, dit une voix, la France est sauvée !

Et toutes les bouches dans un cri sublime, *De profundis* du despotisme, *Magnificat* de la liberté, s'écrièrent :

Aux armes citoyens ! formez vos bataillons !

Puis ce fut comme une joie folle, enivrante, insensée ; chacun se jeta dans les bras de son voisin ; les jeunes filles prirent leurs fleurs à pleines mains, bouquets et couronnes, et semèrent tout aux pieds du poète. Trente-huit ans après, en me racontant cette grande journée, à moi, jeune homme qui venais pour la première fois d'entendre, en 1830, chanter, par la voix puissante du peuple, l'hymne sacré, — trente-huit ans après, le front du poète rayonnait encore de la splendide auréole de 1792. Et c'était justice !

---

## La barba rossetta.

N'est tot parâi pas dè la moqua dè tsat què d'avâi dè la barba et surtot onna mourtache quand l'est qu'on est dzouveno, kâ on n'est pas on vretablio valet s'on a pas oquiè dézo lo naz; assebin n'ia pas d'herba dè la St-Djan qu'on ne fassè po la férè bussâ. Lè z'ons sè savounont fermo, po la férè sailli; dâi z'autro s'eimbardoufont dè pomarda ein alleint drumi, po la férè craitrè et sè razont lè pâi fous, po cein qu'on dit que le vint pe fourniâ et pe granta; et quand le coumeincè à lévâ et qu'on pâo coumeinci à la bliossi ein recouquelieint lo bet eintrémi lo premi dâi et lo pâodzo, l'est adon qu'on sè dressè! non de non!... Mâ lâi a onco cllia tsancra dè couleu qu'est on afférè dè la metsance, kâ du lo nâi tantqu'âo rodzo et âo bliantse-nassu, y'ein a dè totè lè sortès, et se la couleu ne convint pas, la faut ceri et la tieindrè; mâ on ein a vito prâo et on est bin d'obedzi dè la laissi tôla que l'est.

Lè valets que n'ein ont rein bisquont què dâi tonaires, pace que lè z'autro lè couïenont, et se n'ont pas bouna leinga po repondrè, l'ein ouïont dâi totès fortès; mâ se savont sè reveri, coumeint dein cllia que vo vé contâ, va bin, kâ lè dzeins sont adé dâo parti dâi pe malins.

L'an passâ, à l'écoula militére, pè Dzenèva, lâi